

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"C'est Noël : Il est grand temps de rallumer les étoiles."

Guillaume Apollinaire



Le chiffre

541

nouveaux habitants
accueillis à Saint-Amand

► 2 Un nouveau
centre médical
en activité

► 6 La friche
Devaux se mue
en complexe
de loisirs



► 3

La magie de Noël prête à illuminer la Grand'place

Actus...



Accueils de loisirs : les inscriptions toujours en cours

Durant les vacances de fin d'année, la Ville proposera des accueils de loisirs à la Fourmilière pour les maternels, aux écoles Louise-Dematte et Bracke-Desrousseaux pour les maternels et élémentaires, à l'école Pauwels pour les pré-ados et adolescents. Les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi 13 décembre.

► Inscriptions via le Portail Famille (<https://saint-amand-les-eaux.portail-familles.app/>) ou au service Régie, 19 rue du 18-Juin, ouvert du lun. au ven. de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:30



Pompier au grand cœur

En revenant d'une garde il y a trois ans, Christophe Préseau, sapeur-pompier volontaire, a été victime d'un accident de la route et failli perdre son pied. Durant sa rééducation, il a commencé le stand-up paddle et s'est promis de traverser la France s'il retrouvait sa mobilité. En mai, l'Amandinois s'est jeté à l'eau : partir de Dunkerque pour gagner Marseille et recueillir des dons. Grâce à lui, plus de 2 400€ ont été remis à l'Œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers.

Inauguration

Santé au travail : un nouveau centre médical en activité

Peut-être faites-vous partie des 16 000 salariés de l'Amandinois accompagnés par Preveno, le service de prévention et de santé au travail. Depuis octobre, ses médecins vous auscultent, non plus rue d'Orchies ou de Valenciennes, mais au 260, chemin de la Pannerie ; là où s'élevait, autrefois, la cité Angèle-Lecat. Cédé par la municipalité, le terrain accueille un centre médical flambant neuf de 800 m², flanqué d'un parking.

Il n'aura fallu que sept mois de travaux pour faire sortir de terre ce bâtiment de plain-pied, pourvu de technologies de pointe en matière de chauffage, de climatisation ou encore d'éclairage. À l'intérieur se sont constitués quatre pôles médicaux, chacun pouvant accueillir un médecin, une infirmière et un conseiller en Santé Travail, ainsi qu'une secrétaire. Des salles d'examen et des bureaux partagés complètent ce « bel outil de travail », inauguré jeudi 28 novembre en présence des salariés et des employeurs du territoire, ainsi que d'élus municipaux.

« Nous avons pour projet de refondre notre patrimoine, nous nous dotons d'établissements modernes pour répondre, au plus près, aux besoins de celles et de ceux que nous accompagnons » a souligné Philippe Mine, président de Preveno. « Le centre médical de Saint-Amand est le dernier né. »

Des conditions d'accueil et de travail optimales

« Lorsque vous recevez des salariés pour échanger sur leurs conditions de travail, vous vous devez de montrer l'exemple » a pointé Christian Lebrun, vice-président du conseil d'administration. « L'objectif premier



du projet est donc d'offrir au personnel un environnement de travail agréable, pourvu du nécessaire. C'est aussi plus important pour attirer et garder des médecins. » Effectivement, la docteure Odile Lointier apprécie le gain de confort. « Rue de Valenciennes, j'étais un peu à l'étroit et isolée. Ici, je dispose de davantage d'espace pour examiner les patients. C'est aussi plus pratique de se retrouver dans le même lieu que ses collègues pour échanger directement. »

À l'heure actuelle, huit personnes travaillent au sein du centre médical : quatre médecins, deux infirmières, une conseillère Santé Travail et un agent d'accueil. Peuvent aussi intervenir ponctuellement une ergonome, un toxicologue, un psychologue...

► Plus d'informations au 03 27 46 19 24 ou sur www.preveno.fr

Sainte Barbe célébrée par les pompiers amandinois

Devant la caserne, les pompiers du Var se sont mêlés à ceux de Saint-Amand samedi 30 novembre pour célébrer ensemble Sainte-Barbe, protectrice des hommes de feu, et leur fraternité. Les Amandinois n'en ont pas manqué cette année.



Les 30 pompiers professionnels et la quarantaine de volontaires sont venus au secours des habitants à travers les 2 231 interventions effectuées en 2024. 85% d'entre elles pour apporter des secours d'urgence et d'aide à la personne.



Ils sont également allés en renfort dans le Pas-de-Calais lorsqu'une partie de ses villes étaient inondées. Ils ont aidé lors des Jeux olympiques de Lille et paralympiques de Paris.

Certains d'entre eux ont été mis à l'honneur. La médaille de la fédération a été remise à Michaël Tonnelle et Jean-Philippe Laine (bronze), Benjamin Calvario (argent) ainsi que la médaille de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Nord à Virginie Offrev et Vincent Chopin (bronze) et Benjamin Calvario, Julien Crampette, Benjamin Demarque (argent).



Festivités



La magie de Noël prête à illuminer la Grand'place

À 17:30, vendredi 13 décembre, guirlandes et lumières vont illuminer la Grand'place et la quarantaine de chalets qu'elles entoureront pour offrir à chacun le plus beau des marchés de Noël.

À l'intérieur des chalets, des représentants d'associations au grand cœur, des artisans passionnés, des commerçants ravis d'apporter des idées de cadeaux à offrir, même à s'offrir. Cette année, une quarantaine de chalets seront à découvrir du 13 au 15 décembre.

Le marché de Noël de Saint-Amand n'oublie jamais d'être généreux en rendez-vous. Des ateliers sont prévus pour les enfants. Les Maîtres Chanteurs et Amandichœurs utiliseront leurs voix pour propager l'esprit de fête, de convivialité, de chaleur et de partage qui caractérisent cette période de fin d'année.

La présence de Stitch emportera la joie des petits mais elle n'éclipsera sûrement pas celle du père Noël tout droit venu du Pôle Nord. Il honorera notre cité thermale de sa présence le samedi.

Une déambulation lumineuse viendra clore le marché de Noël mais les festivités ne s'arrêteront pas. Luge et patinoire continueront d'accueillir les rires, sourires et glissades des petits et des grands jusqu'à la fin des vacances de fin d'année.

D'ici là, chacun aura pu retrouver des visages connus et aimés sur la Grand'place, partager

des moments d'amitié et un soupçon d'émerveillement venu de l'enfance.

Une boîte à lettres du père Noël

Sur la Grand'place, une boîte à lettres un peu particulière va se glisser : celle du père Noël. Chacun peut y laisser un mot pour partager ses souhaits et ses désirs. Si une adresse est indiquée, il s'engage à y répondre lui-même aussitôt sa tournée du 24 décembre terminée. ◀



Marché de Noël

GRATUIT

▶ De 16:00 à 20:00 ven. 13, de 10:00 à 20:00 sam. 14 et dim. 15. déc.

Atelier de maquillage (sam. 14:00-17:00), fabrication de train en bois (dès 5 ans, sam. et dim 10:00-13:00 et 14:00-18:00), Maîtres Chanteurs (sam. 17:00), Amandichœurs (dim. 17:00), arrivée du père Noël (sam. 18:00), passage de Stitch (dim. de 13:00-17:00) et déambulation lumineuse (dim. de 18:00-19:00).

Luge et patinoire

▶ De 14:30 à 20:00 ven. 13, sam. 14, dim. 15, mer. 18 et du 21 déc. au 5 janv.



Un salon pour aider à lancer son entreprise

Christophe, 28 ans, a déjà son idée : créer son design et sa marque. Il est donc venu, mercredi 27 novembre, découvrir les différentes démarches, les aides, les financements possibles au Forum de la création-reprise d'entreprises organisé à l'Espace Jean-Ferrat par la Chambre du Commerce et de l'industrie (CCI) du Grand Hainaut.

Cette 4^e édition a réuni 20 partenaires de la CCI, allant de France Travail jusqu'à des boîtes de communication, et 150 personnes de tout âge. « C'est notre plus forte participation, souligne Antoine Audegon, responsable du service création, reprise, gestion et transmission d'entreprise.

L'entrepreneuriat, on le voit via les chiffres de l'INSEE ne baisse pas et l'Amandinois est un territoire dynamique. » ◀

▶ Contact avec ce service : creation@grandhainaut.cci.fr ou 03 27 51 31 26



Du mobilier hospitalier offert aux Ukrainiens

Les résidents du Bruille, d'Estréelle et du Parc ont quitté l'an dernier leurs logements pour rejoindre la résidence de la Collinière, mais chacune de leur chambre était restée sur place. Le centre hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux avait à cœur de ne pas les jeter mais de les offrir afin qu'elles servent à d'autres. 300 lits, tables à manger, adaptables, chevets, frigos... ont été donnés au Lions club Athènes du Nord.

Jeudi 28 novembre, avec l'aide de bénévoles du Lions club, de Portail de l'Ukraine, et le soutien de la municipalité, 96 chambres de la résidence du Bruille sont parties dans deux camions vers le nord-est de l'Ukraine. Une association de Kharkiv en lien avec Portail de l'Ukraine, se chargera de les répartir entre les différents hôpitaux.



Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Bienvenue !

Belle tradition que celle de la réception organisée spécifiquement à l'intention des nouveaux Amandinois, arrivants ou revenants. Quelque 450 invitations avaient été lancées à celles et ceux qui ont rejoint notre cité au cours de ces deux dernières années. Une occasion de faire connaissance et de s'informer en direct auprès des élus et des techniciens de la commune.

Dès l'entrée de l'Espace Jean-Ferrat les nouveaux habitants recevaient une mallette disposant de tous les renseignements sur la cité qui désormais les héberge, précieux viatique détaillant la richesse et la proximité des ressources. Les services municipaux étaient tous représentés avec des points chauds animés par les adjoints et conseillers accompagnés de techniciens et d'administratifs. Un panel au top pour répondre à toutes les questions.



En ouverture de séance, Alain Bocquet félicita les nouveaux arrivants de leur choix en dressant un portrait chiffré de la commune, passant en revue les atouts d'une ville où il fait bon vivre avec le centre thermal, le centre aquatique, le palais des seniors, un patrimoine éclectique vivant, un tissu associatif diversifié et actif, l'éclectisme du commerce et des services.

Un accueil réinventé pour favoriser le contact

Il se réjouit aussi de la formule de cet accueil qui naguère s'organisait au théâtre et qui désormais, sous sa nouvelle organisation, favorise le dialogue et le contact direct.

De fait, les stands furent pris d'assaut pour l'obtention de renseignements pratiques ou de propositions. Exemples d'échanges : quels sports pratiquer, où et comment, réguler la vitesse des voitures, déposer un permis de travaux, aménagements urbains à envisager,



quels accès aux loisirs ou aux formations artistiques, programme des activités seniors, variété et accès aux services de santé. Les thèmes furent nombreux et pertinents démontrant ainsi l'attachement de ces nouveaux arrivants à leur cité d'adoption. Bienvenue à Saint-Amand, une formule qui traduit un certain art de vivre. ◀

Ils ont dit

Sokhna et Nicolas

« Nous sommes arrivés en mai, venant de la banlieue lilloise, à la recherche d'une ville de taille moyenne avec tous les services et commodités pour nous et nos deux enfants »

Anne et Didier

« Nous avons quitté Valenciennes en 2022. Nous ne pouvions plus stationner sans avoir à payer. C'est devenu trop cher et en plus, nous cherchions une maison avec jardin. Route de Roubaix, nous sommes très bien »

Jocelyne et Michel

« Nous avons quitté Leers pour nous rapprocher de nos enfants. Nous n'avons plus besoin de prendre la voiture au quotidien. Nous sommes près du centre et nous avons à disposition tout ce qui est nécessaire ».

Vincent

« Mon épouse travaille à Denain et moi, à Lille. Ici c'était l'idéal, une ville à taille humaine avec tous les services nécessaires et une bonne école »



Une nouvelle vie pour la friche Devaux

Lors du conseil municipal, réuni le 28 novembre, deux entrepreneurs répondant à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en juillet pour la friche Devaux ont présenté leur projet de la transformer en un complexe de loisirs multi-activités. Salué, il a été l'un des points marquants du conseil.

Unanimité dans le débat et le vote !

Après la présentation détaillée de ce projet inédit par ses deux promoteurs et investisseurs, Cécile Masson, fondatrice de Calval'kid à Valenciennes et Saint-Amand, et Benoît Ganuchaud, fondateur de HBF et figure reconnue du monde des entreprises, accompagnés de Sébastien Muteba, architecte, et François Bédélé, expert-comptable amandinois, un riche débat s'est engagé au sein du conseil municipal.

« Une chance unique »

Franc De Nève, Nelly Szymanski, Éric Renaud, David Leclercq, Antoine Deltour et Éric Castelain sont intervenus dans un sens favorable et même enthousiaste.

Bien sûr un tel projet suscite des questionnements qui ont été abordés dans des échanges ouverts. Les problèmes techniques, environnementaux, tarifaires etc. ont été examinés avec la décision d'une concertation indispensable avec les habitants et les commerces pour mettre au point une coopération pour avancer.



Comme l'a souligné Alain Bocquet, « c'est une chance unique pour Saint-Amand! »

Une rénovation soignée

« Je n'avais pas envie d'aller dans du retail, dans du macadam, a précisé Cécile Masson. J'aime le Parc de la Scarpe. » L'ancienne filature gardera donc ses briques et son cachet. 95% du bâtiment actuel sera réutilisé.

Des terrasses en bois seront ajoutées sur l'une des façades. Elles permettront d'accueillir des activités, de servir de protection solaire et de

dégagement de secours. Une terrasse au sol sera aussi créée à l'intérieur du L que forme la friche et aménagée dans un esprit guinguette.

La délibération du conseil municipal a accordé aux porteurs du projet la vente de l'ancienne friche Devaux et la mise en place de ce complexe de loisirs appelé « M » a été adoptée à l'unanimité !

► Lire également page suivante.

En quelques chiffres...

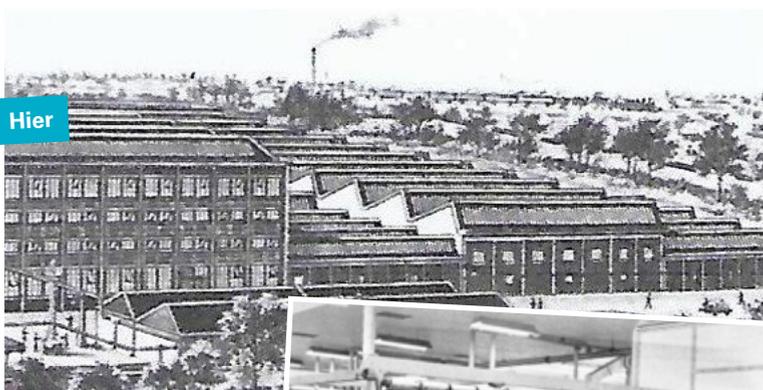
7500 m² de superficie

64 collaborateurs recrutés

10 450 000 euros investis

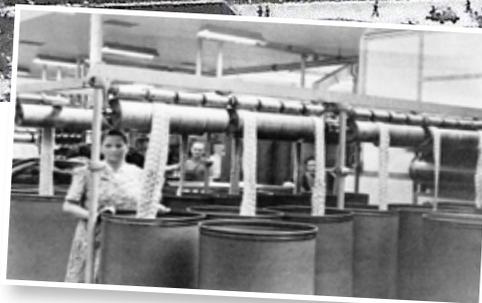
400 000 visiteurs attendus par an

La riche histoire de l'ancienne filature



Hier

C'est au XIX^e siècle que Jean-Baptiste Devaux crée une usine moderne où l'on file et teint la laine peignée et la nomme Maison Devaux-Milcamps.



Elle comporte, jusqu'en 1967, une bonneterie fantaisie, une seconde qui fabrique des chaussettes et des gilets, des ateliers mécaniques et de couture mais aussi de toiles et filtrants, une machine à vapeur pour l'électricité et le chauffage, une teinturerie lissage, un site de bobinage, des bureaux rue de Valenciennes et cette filature qui se dresse encore fièrement à l'entrée du Parc de la Scarpe et dont la municipalité a souhaité qu'elle reste un des cœurs de notre cité industrielle.

Auparavant, des milliers d'ouvriers et d'ouvrières travaillaient là. Demain, ce seront des milliers de visiteurs qui en franchiront les portes. Ils y découvriront notamment une galerie, Au fil Devaux mémoires, qui rendra hommage au passé industriel du site.



Aujourd'hui



Demain

Visite en avant-première

Pour établir leur projet, Cécile Masson et Benoît Ganuchaud se sont appuyés sur la consultation citoyenne menée en 2021 auprès des Amandinois pour déterminer l'avenir du Parc de la Scarpe. Des réponses reçues émanant le désir d'avoir un pôle de loisirs innovant pour toutes les générations, une offre de restauration différente, la possibilité d'accueillir des événements familiaux, artistiques...

Les deux investisseurs ont eu à cœur de respecter ce cahier des charges citoyen.



► Au rez-de-chaussée

Un accueil recevra chaque visiteur. Des animatrices loisirs tourisme pourront faire découvrir les locaux à chacun. Il y aura également un bar, quatre corners salés et un corner sucré, un espace appelé Arcades rassemblant jeux vidéo, à sensation, d'adresse, de palets, billards, flippers..., ainsi qu'une offre d'amusement pour les enfants (de 1 à 8 ans), quatre salles de karaoké, deux salles de quiz, des salles pouvant recevoir différentes activités comme du Pilates, du yoga, du bungee fitness, des concerts intimes.

► Au premier étage

- Quatre salles de séminaires seront modulables, un salon privatisable.
- Un action game, plus vaste qu'un escape game, se déploiera sur 30 salles.
- Un laser game.
- Un bar suspendu.



► Au deuxième étage

Une superficie de 1600m² de karting électrique sera proposée. Elle jouxtera une brasserie contemporaine.



Une motion pour défendre les finances locales

Sous couvert de réduire la dette publique, l'État veut à nouveau s'attaquer aux collectivités territoriales. Le projet de loi de finances pour 2025 (au jour du conseil municipal du 28 novembre) laisse, en effet, présager une réduction de leurs recettes de l'ordre de 8,5 milliards d'euros.

Cela s'additionne à un contexte où les transferts de compétence de l'État vers les collectivités ne sont pas compensés et au recul des services publics administrés par l'État.

Partout en France, les élus dans toute leur diversité sont vent debout contre cette décision qui les empêche de boucler leur budget.

Fin novembre, lors du congrès des maires, un appel a été lancé aux collectivités afin qu'elles appellent le gouvernement à revoir sa copie. Jeudi, une motion pour la défense des finances des collectivités locales a ainsi été présentée aux élus par Fabien Roussel.

Depuis 2001, la cité thermale accuse 19 millions d'euros de pertes cumulées rien que pour la dotation globale de fonctionnement.

Cette nouvelle coupe sombre dans les dotations viendrait, de plus, s'ajouter à la perte annuelle pour la Ville d'1,3 million d'euros imposée brutalement par la direction des finances publiques.

Unis, les élus amandinois ont décidé d'adopter ce texte qui le dit clairement : « Si les mesures comprises dans ce projet de loi de finances devaient aboutir, elles représenteraient peut-être le coup fatal porté aux collectivités locales. Les répercussions seront lourdes et impacteront nécessairement les usagers des services publics locaux, notamment les familles et les seniors déjà touchés par une baisse de leur pouvoir d'achat. »

Le permis de louer est prolongé

L'an dernier, 289 personnes ont frappé à la porte du Point d'accès au droit pour évoquer une problématique liée au logement. Depuis le 1^{er} janvier, ce sont à nouveau 246 demandes d'aides qui ont été effectuées en ce sens auprès du PAD.

Pour lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, la Ville a mis en place un permis de louer en 2022. À chaque fois qu'un propriétaire ou un bailleur veut diviser une habitation en plusieurs logements ou mettre un bien en location, le service Habitat Insalubre - Permis de louer vérifie que le logement répond bien aux normes en matière de salubrité, de sécurité et de conformité.

Cette année, 190 logements ont été ainsi contrôlés. Les discussions ont permis à nombre de dossiers d'évoluer dans le bon sens et débouchant sur aucun refus. Ce dispositif sécurise autant les locataires que les propriétaires.

Il a été proposé, lors du dernier conseil municipal, de prolonger ce dispositif qui fait l'objet d'une convention de délégation de service entre l'agglomération et la commune. Cette délibération a été discutée avant d'être votée par la majorité des conseillers, à l'exception d'Éric Castelain, Antoine Deltour, Nathalie Bigex Grimaux, Guillaume Florquin et Bérangère Maurisse qui ont choisi de voter contre.

AUTRES DÉLIBÉRATIONS

▶ L'application de l'article L.1612-1 du code des collectivités territoriales a été autorisée. Il permet de pouvoir engager des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget 2024, c'est-à-dire de 2,49 millions d'euros. (unanimité)

▶ Pour les mêmes raisons, un acompte de 318 004€ sur la subvention de fonctionnement versée au CCAS a été voté. (unanimité)

▶ Afin de permettre le passage de câbles souterrains qui alimenteront des bornes de recharge pour véhicules électriques, appelées IRVE sous trois parcelles communales de la rue des Faïenciers-Fauquez (les n°270, 293, 361), une convention de servitude a été signée avec ENEDIS. (unanimité)

▶ L'adhésion au SIDEN-SIAN de nouvelles communes du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne a été approuvée. Il s'agit de Rumilly-en-Cambrésis, Estrée-Blanche, Busigny, Noyelles-sur-Escaut, Sains-du-Nord, Crespin, Trescault, Paissy, Havrincourt et Urvillers. (unanimité)

▶ La création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps complet a été acceptée ainsi que la suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique de 1^{ère} classe à temps non complet (unanimité)

▶ La création d'un poste d'attaché territorial et d'un autre de technicien principal de 2^e classe, tous deux à temps complet, a été votée. (unanimité dans les deux cas)

▶ A également été décidée la mise en place d'une protection sociale complémentaire pour les agents de la ville et d'une participation employeur sur les volets prévoyance et santé. (unanimité)

▶ Seize subventions ont été accordées à des associations sportives au nom des aides aux projets et des Mérites associatifs 2024 (lire LVA n°1289) pour un montant de 4 533€. (unanimité)

▶ Vingt-quatre associations non sportives de la ville reçoivent également des subventions liées aux aides aux projets et aux Mérites associatifs pour l'année 2024. (Unanimité sauf pour l'association Wacq'Artribu : 28 voix pour, Alliance amandinoise ne participe pas au vote).

▶ Six clubs sportifs vont bénéficier d'un acompte d'un montant total de 110 000€ sur les subventions de l'année 2025 (28 voix pour, Alliance amandinoise ne participe pas au vote) et trois associations non-sportives pour un montant de 32 600€. (28 voix pour, Alliance amandinoise ne participe pas au vote)

▶ La municipalité a été autorisée à renouveler le fonds de soutien aux Projets d'initiatives citoyennes en 2025. (unanimité)

▶ Une convention de partenariat est signée entre l'école de musique de Saint-Amand et le conservatoire de Denain afin de développer des projets communs. (unanimité)

Transition économique et démocratique

Le bâtiment «Friche Devaux», qui a accueilli des archives pendant de nombreuses années, mais qui était initialement une bonneterie (baptisée approximativement «filature») va revivre grâce à l'engagement de deux entrepreneurs locaux. Plus de 10 millions d'euros d'investissements et plus de 60 emplois, c'est une excellente nouvelle !

Nous appuyons leur projet, qui mêlera des activités ludiques (notamment un karting électrique et des espaces d'« action game »), de la restauration, des salles de réunion, de réception et de travail, sans oublier de raviver la mémoire de l'entreprise industrielle Devaux. Le bâtiment sera ouvert vers le Parc de la Scarpe.

Espérons que les bâtiments de France et les structures en charge de la gestion de l'eau, par exemple, nous prouveront qu'on peut encore développer de

l'activité dans notre pays sans s'enliser dans les méandres administratifs. Il serait ainsi aberrant d'exiger des porteurs de projet un traitement des eaux pluviales économiquement insupportable, alors qu'aujourd'hui, le bâtiment abandonné ne fait l'objet d'aucun traitement en la matière.

Il faudra aussi que nous soutenions la réalisation d'espaces de parking arborés et sans imperméabilisation des sols, pour accueillir un important flux de véhicules vers cet équipement rénové.

C'est dans ces conditions que les habitants nouvellement installés dans notre commune vont assister à une dynamisation du centre-ville. Nous avons appris qu'ils ont été reçus la semaine dernière par la majorité municipale. Nous aurions apprécié de pouvoir aussi les rencontrer. Mais nous n'avons pas été conviés à cette réception. L'actuelle majo-

rité essaierait-elle de leur masquer l'existence des oppositions ? Nous ne pouvons le croire... même si nous avons plusieurs fois observé que le député nouvellement élu en juin dernier était relégué loin des podiums ou des photographies locales.

Sans doute que l'exercice du pouvoir sans partage pendant plusieurs décennies rend difficile le passage de témoin... C'est l'apprentissage de la démocratie.

AGIR POUR SAINT-AMAND

Éric CASTELAIN

Une fin 2024 qui marque la fin d'une époque pour notre ville !

«Avec ce dernier Conseil Municipal c'est la fin de l'année qui s'annonce et avec elle la fin d'une époque qui se profile. Ainsi une ère nouvelle s'ouvre pour la friche «DEVAUX» au parc de la Scarpe. Ce patrimoine industriel - propriété de l'Établissement Public Foncier Régional - a été vendu à un groupe d'investisseurs locaux afin d'être réhabilité en un complexe de loisirs. Un projet original, novateur et attractif à forte plus-value touristique et économique que notre groupe salue et pour lequel il soutient pleinement ses initiateurs. Il revient désormais à la municipalité de créer toutes les conditions pour faciliter cette reconversion et réussir l'intégration de cet équipement en harmonie avec le contexte économique, social, urbain et environnemental de notre cité. C'est également la fin d'une époque pour le Pont du moulin blanc

qui va subir une importante cure de jouvence. Nos Conseillers Départementaux Eric RENAUD et Claudine DEROEUX ont fait beaucoup ces dernières années afin que le Département prenne en main et finance cette rénovation pour 1,4 Million d'€ (60%) et 1 M€ (40%) pour la SNCF. Le chantier débutera au printemps 2025 pour aboutir en 2026 à la remise à neuf de cette infrastructure historique de notre cité. Nos élus Départementaux agissent aussi pour la création d'une passerelle attenante dédiée aux piétons et cyclistes. De même, Eric RENAUD qui est administrateur du SDIS-59 a obtenu en 2019 les 7,5 millions d'euros nécessaires pour la reconstruction de la caserne des pompiers. Après trois ans de tergiversations stériles de la mairie, il est parvenu à imposer la localisation du nouveau Centre de Secours dans la rue Angèle LECAT en

face du boulodrome municipal. Sa mise en service est prévue dans deux ans. Cette fin d'année verra aussi probablement l'obligation pour la CAPH de rembourser les taxes d'ordures ménagères 2021 après avoir perdu le procès intenté par Eric RENAUD en 2020. Une ordonnance d'exécution du jugement devrait être rendue prochainement par le Tribunal Administratif. Les élus de l'Alliance Amandinoise qui restent vigilants et mobilisés sur tous les dossiers municipaux et intercommunaux souhaitent aux Amandinois(es) de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année."

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Éric RENAUD, Claudine DEROEUX,
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,
Hassane MEFTOUH

Chers Amandinois,

Le dernier conseil a été marqué par l'avancement du projet de la friche «Devaux», ce dernier offrant de nombreux loisirs pour tous les âges. Bérangère a voté favorablement pour le groupe puisque Guillaume était retenu lors de la niche de la France insoumise à l'Assemblée Nationale prévoyant l'abrogation de la retraite à 64 ans. Toutefois, après avoir refusé de voter notre texte le 31 octobre sur ce sujet, la gauche n'a pas eu le temps de passer le sien lors de cette niche à cause des nombreux amendements du bloc central. Leur sectarisme ne joue pas en faveur de l'intérêt des Français.

Ces derniers jours, nous nous sommes rendus à de nombreux événements dans la ville comme

le vernissage de la très belle exposition de photographies par la société des photographes indépendants ou encore à l'inauguration du traditionnel marché de Saint Nicolas du Mont des Bruyères. Guillaume a reçu plusieurs agriculteurs de l'Amandinois pour évoquer avec eux la crise actuelle et les problèmes locaux auxquels ils sont confrontés (gestion de l'eau, fièvre catarrhale...). Aussi, de nombreux Amandinois ont pu visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat la semaine dernière, et ont reçu la visite de Marine.

Enfin, nous avons participé à la Sainte-Barbe, patronne protectrice des sapeurs-pompiers, au sein de la caserne des pompiers de St Amand, Guillaume a pu prendre la parole pour rendre hommage à ces femmes et ces hommes dévoués qui incarnent le courage, l'abnégation et l'esprit de

service. Ils sont les garants de notre sécurité et les protecteurs de nos familles, à chaque instant, et dans toutes les situations. Nous nous battons pour vous donner les moyens de continuer à exercer vos missions dans des conditions dignes et respectueuses de votre engagement. Nous continuerons à défendre vos droits et à valoriser votre mission.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions,

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérangère MAURISSE

Saint-Amand, toujours de l'avant !

Dans notre cité thermique en transformation permanente, un projet en chasse un autre. Alors que nous venons d'inaugurer un nouveau bâtiment pour la médecine du travail flambant neuf, c'est un nouveau complexe de loisirs qui va s'implanter dans notre ville !

En parallèle du réaménagement du Parc de la Scarpe qui se poursuit, la friche Devaux va être entièrement réhabilitée pour en faire un véritable paradis des enfants et des familles.

Pour ce projet d'envergure régionale unique en son genre qui va déboucher sur plus de 10 millions d'euros d'investissements et des dizaines d'emplois c'est bien notre ville qui a été choisie. C'est un nouveau signal fort qui montre le dynamisme et l'attractivité de Saint-Amand !

C'est aussi la renaissance d'une friche en plein centre-ville qui va devenir une véritable locomotive économique pour la vie commerciale de Saint-Amand, puisqu'elle va attirer des visiteurs de toute la région et de Belgique.

Nous nous félicitons que ce beau projet ait reçu le vote unanime et la confiance de l'ensemble de notre conseil municipal.

Pour poursuivre ce développement, notre commune comme l'ensemble des collectivités doivent cependant en avoir les moyens. À ce titre, les annonces gouvernementales prévoyant une cure d'austérité aux collectivités sont inacceptables.

Les collectivités ne sont pas responsables du déficit de l'État, elles doivent voter des budgets à l'équilibre et elles supportent deux tiers de l'investisse-

ment public. Diminuer à nouveau leurs moyens, c'est mettre en péril leurs projets d'investissement et les services publics locaux. C'est pourquoi notre conseil municipal s'est exprimé unanimement pour demander à l'État de reculer sur ces annonces mortifères.

Nous restons plus que jamais mobilisés pour poursuivre la transformation de notre belle ville de Saint-Amand-les-Eaux !

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU CŒUR

Majorité municipale

À savoir

Les numéros à retenir

- ▶ Violences Femmes Info : **3919** joignable 24h/24, 7j/7. Anonyme, gratuit, destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage.
- ▶ Le numéro national d'aide aux victimes : **08 842 846 37**
- ▶ Le numéro d'urgence social : **115**. Il aide à trouver une solution d'hébergement d'urgence.
- ▶ L'association Prim'toit pôle AJAR : **03 27 20 26 26**. C'est un service d'aide aux victimes.
- ▶ Le centre d'information sur les droits des femmes et de la famille : **03 20 70 22 18**.
- La maison des avocats de Valenciennes : **03 27 42 71 44**
- ▶ Le point d'accès au droit : **03 27 32 80 10** ou pad@ saint-amand-les-eaux.fr. Lieu d'information, gratuit, anonyme situé au 42 rue d'Orchies ouvert le lun. de 14:00 à 17:00, les mar., mer., ven. de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 et le jeu. de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00.
- ▶ L'espace solidarité Raymond Bédé : **03 27 09 08 40**
- Le centre communal d'action sociale, situé au 101 rue du Faubourg-de-Tournai, est ouvert du lun. au ven. de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:30.
- ▶ La Maison Louise de Bettignies : **03 74 58 01 70**

Des podcasts à écouter

Radio P'tit Pro, créée l'an dernier par des élèves et enseignants du lycée Couteaux, avait réalisé l'an passé un podcast sur le procès de Bobigny à l'occasion du 25 novembre. Son engagement pour les droits des femmes ne faiblit pas.

En plus des podcasts consacrés à Solène Chalvon-Fioriti, reporter en Afghanistan, à l'égalité filles-garçons dans le sport à l'occasion des Jeux olympiques, viennent de s'ajouter « Gisèle Pélicot : bravo madame ! » et « Lutte contre les violences faites aux femmes : continuons le combat. » Tous peuvent être écoutés sur <https://audioblog.arteradio.com/blog/215210/podcast/>



Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

S'unir pour mieux aider les victimes

Chaque 25 novembre depuis quatre ans, la maison Louise de Bettignies réunit toutes les associations et structures engagées en faveur de l'élimination des violences faites aux femmes. Animée par Nelly Szymanski, 1^{ère} adjointe, et Catherine Hayez, cheffe de projet de la maison Louise de Bettignies, cette réunion était l'occasion de faire un point sur l'évolution faite en la matière depuis l'an passé.

« La parole se libère »

Il reste souvent plus facile aux victimes de franchir les portes du Point d'Accès au Droit ou de l'espace Bédé pour aborder un aspect pratique de la situation, comme le logement ou la garde d'enfants, que de se tourner immédiatement vers les forces de l'ordre. Des agents de ces deux structures municipales ont été formés à accueillir et recueillir les histoires de vie qui se cachent derrière les demandes.

« La parole se libère », constate Hélène Da Silva, conseillère municipale au logement. Elle a en tête une adolescente de 16 ans qui n'osait pas se dire et dire que son ex-petit ami la harcelait, une femme qui ne peut quitter son mari violent parce que propriétaire, elle ne peut bénéficier d'un logement social du-

rant la séparation, un homme victime de violences conjugales à la recherche d'un toit pour conserver la garde de ses enfants.

Durant un an, le Laboratoire de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales de l'arrondissement de Valenciennes a étudié notre territoire et déterminé des priorités : renforcer l'aide aux victimes, mieux prendre en charge les auteurs, prendre en compte les enfants, renforcer les partenariats sur le territoire comme le fait la Maison Louise de Bettignies. Ces derniers mois, l'arrondissement a également expérimenté une aide (financière) d'urgence pour les victimes de violence conjugale qui a ensuite été étendue à toute la France.

« De plus en plus, on bascule de la notion d'emprise à celle de « contrôle coercitif », ajoute Betty Rygielski, avocate et militante (lire ci-dessous). On regarde les moyens mis en œuvre par un agresseur pour tenir sa victime sous contrôle. Cette notion va révolutionner la manière dont les violences conjugales vont être appréhendées. »

Le combat avance. Le constat a été partagé lundi dernier. ◀

« Mon espoir dans la jeunesse est énorme »

Plus de 50 % des Françaises ont déjà été victimes d'agression sexuelle ou de harcèlement au moins une fois dans leur vie¹ ; 14,5 % ont été confrontées à ces violences avant l'âge de 18 ans². Betty Rygielski en fait partie. C'est dans un silence absolu que l'avocate de Valenciennes a témoigné au lycée Couteaux, vendredi 29 novembre. « J'ai eu affaire à un inconnu, c'est plutôt rare. » Et de citer ce chiffre, glaçant : 91 % des victimes de viol ou de tentative de viol connaissent leur agresseur³. Plus tard, ce sont des violences conjugales que Betty Rygielski a subies, comme 321 000 femmes âgées entre 18 et 74 ans chaque an-

née⁴. Son vécu est donc loin d'être une exception, ce pourquoi elle a décidé de s'engager. « Cela fait plus de 20 ans qu'en tant qu'avocate, j'entends des histoires de vie empreintes de violences banalisées (...) Malgré les chiffres inquiétants, je reste optimiste. En expliquant les mécanismes de la violence, il est possible de faire évoluer les comportements humains. Mon espoir dans la jeunesse est énorme. » Cette intervention fait partie des nombreuses actions mises en place par le lycée Couteaux (expo, pièce de théâtre, débats...). ◀

¹ Odoxa - ² Inserm-CIASE - ³ Délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes - ⁴ Observatoire national des violences faites aux femmes.



Volley**Les Crocodiles croquent Bellaing**

Ce sont deux équipes qui se connaissent bien, s'affrontent chaque année et sont, chacune, capable de ravir la victoire. L'an passé, Bellaing l'avait emportée deux fois sur le fil. Samedi 30 novembre, les Crocodiles les attendaient au complet salle du Moulin Blanc pour les avaler en cinq sets (3-2).

« On a pu faire jouer des jeunes qui intègrent l'effectif cette saison », note Julien Lanciaux, le président du club. Avec cette victoire, l'équipe de prénationale se hisse au 4^e rang du classement de sa poule. L'an dernier, elle se concentrait sur le maintien. Cette saison, indique Julien Lanciaux, « un challenge intéressant serait de monter sur le podium. »

En cette phase aller, il reste encore deux rencontres. Le 7 décembre, les Crocodiles affronteront Liévin, l'équipe surprise de la poule qui vient d'accéder à la prénationale et gagne presque tout. « Ça va être un beau match à Saint-Amand. »

▶ 20:00, sam. 7 déc. - Salle du Moulin-Blanc

Tennis**Une belle 2^e place pour le SATC**

Quel suspense en Moselle mercredi 27 novembre ! Sur le papier, le Saint-Amand tennis club était le 2^e club le plus fort de sa poule lors du championnat de France par équipe, mais il était bel et bien derrière Thionville qui jouait, encore il y a peu, en pro A.

Les Amandinois n'étaient pas au complet pour se défendre mais ils n'ont pas tremblé. Au bout des matchs simples, les deux équipes de pro B étaient à égalité et voulaient chacune obtenir la montée à l'issue de cette avant-dernière journée du championnat. C'est donc durant les doubles que tout se jouerait, pensaient-elles.

Les équipes sont restées au coude-à-coude. Tout s'est fait dans un ultime tie-break. Chacune était à 7 points partout lorsque les Lorrains sont parvenus à passer devant décrochant ainsi le set, le match et l'égalité : 3 victoires pour Thionville, 3 pour Saint-Amand. « C'est le sport », reconnaît Maxime Tonneau, président du club de Saint-Amand.

Aucun joueur de son équipe ne s'est démobilisé : n'ayant subi aucune défaite depuis le début du championnat, les mathématiques rendaient encore la montée possible samedi lors de la dernière rencontre face à Lagord. De fait, Saint-Amand l'a remporté 4-2.



Ce n'était pourtant pas assez pour empêcher Thionville de monter. Saint-Amand devient la 2^e meilleure équipe de pro B, lui permettant d'être appelée si une équipe de pro A venait à se désister.

« Ça nous laisse une chance, pointe Maxime Tonneau. Globalement, je suis très satisfait des résultats de l'équipe. Nous n'avons connu aucune défaite. On était sur un cycle de joueurs vieillissants et on a eu du renouveau. Tous veulent continuer dans l'ambiance familiale et l'envie de bien faire du club. » Parce que c'est tout le club qui a vibré pendant le championnat. ◀

Point week-end**▶ BASKET**

Match compliqué face au Havre pour nos Green Girls,

samedi. La défaite (58-69) est apparue assez vite inéluctable lors d'un match assez décousu et parsemé de pertes de balles.



Domage car les supporters en nombre venus à Maurice-Hugot n'ont pas manqué de voix pour encourager leur équipe. Le bilan de cette confrontation souvent brouillonne, c'est le rétrécissement des perspectives.

Tout reste possible, il va falloir renverser la vapeur. Prochaines rencontres Nice puis Montbrison avant un retour à la maison le 21 décembre contre Feytiat.

▶ TIR À L'ARC

Les Archers de Saint-Amand ont conquis les podiums. Au concours de Roye, Léane Casterman (U21 CL) est montée sur la plus haute marche. Florian Vanaecker (S1 CO) et Patrick Vanaecker (S3 CO) ont fini 2^e de leur catégorie respective.

Hugo Gysels (U18 CL) a, par ailleurs, remporté le concours de Villeneuve d'Ascq. Benjamin Perault (S1 BB) est arrivé 2^e, Marine Quesnoy (S1 CL) 3^e, Anthony Straccialano (S2 CL) 8^e.

▶ ATHLÉTISME

Lors du cross du district UNSS qui s'est déroulé le 13 novembre, Célestine Delrieu, Camille Skiba, Paul Baudouin sont arrivés 1^{er} de leur catégorie, Solène Bruyère 3^e. Grâce à ces podiums, le lycée Couteaux s'est hissé à la 1^{ère} place du classement par équipe des lycées mixtes. Dans la foulée, le 25

novembre, ils ont obtenu le titre de champions départementaux Lycée mixte par équipe.

Ces élèves font partie de la classe sport études tournée vers l'athlétisme ouverte à la rentrée scolaire et partenaire du NSAEC. Prochaine étape : le championnat académique d'athlétisme, le 11, pour lequel des lycéens sont engagés en relais 4x800 mètres ainsi que comme jeunes juges UNSS.

▶ PÉTANQUE

Le boulodrome ne désemplit pas. La Pétanque amandinoise organise des qualificatifs d'hiver. Le 11 novembre, ils

avaient attiré 128 équipes. Ce 30 novembre, 84. Elles viennent du Valenciennois mais aussi du littoral, de la Somme, de Belgique... Des champions se glissent parmi les participants, comme le champion de France 2024 en triplette samedi.

Deux qualificatifs d'hiver sont encore prévus les 7 décembre et 4 janvier avant la finale, le 19 janvier, au Boulodrome.

Retrouvez tous les résultats et les annonces sur  



Samba !

Le week-end dernier, 500 danseurs des Hauts-de-France, de Belgique et du Grand Est se sont succédé sur la scène du Théâtre des Sources à l'occasion de Show Dance, organisé par The Dancers. Plusieurs centaines de spectateurs ont voyagé grâce aux chorégraphies proposées. Prochain rendez-vous les 19 et 20 avril avec le Festiv'Dance. Les inscriptions sont lancées.



Suzanne, femme reine

Suzanne, fille d'un roi de la péninsule italienne, épouse d'un roi des Francs, fils d'Hugues Capet, a vécu à Saint-Amand où les vestiges de son palais, au pied de l'abbaye ont été retrouvés par les archéologues. Devenue personnage historique emblématique de notre cité, elle est aussi un sujet d'études pour la médiéviste Emmanuelle Santinelli, professeure à l'université de Valenciennes. Elle a donné vendredi une conférence sur le destin de ce personnage à Louise-de-Bettignies. Ce fut l'occasion pour cette spécialiste de l'histoire des femmes d'éclaircir cette figure singulière qui exerça le pouvoir notamment au service du comté de Flandres. Elle meurt en 1003, ce qui n'est pas hier, mais son personnage reste emblématique de la puissance d'une femme à une époque souvent mal considérée quant aux niveaux de responsabilité et de pouvoir des deux sexes. Une conférence haute en couleurs, une leçon d'histoire appréciée par les auditeurs.

Instantanés d'une année

Réjouissante exposition lors de la dernière fin de semaine en la Villa Dubois. Vingt amateurs et pratiquants de la 'camera obscura' ont mis en lumière les meilleures productions de leur année de chasseurs d'images. La série de clichés exposés sous l'égide de la Société des Photographes Indépendants rassemblait les approches très variées de ces artistes du 24x36. « Nous avons choisi nos plus belles émotions de l'année, nos meilleurs moments », a expliqué le président Frédy Favier. De fait ce furent de jolies minutes que les visiteurs passèrent à explorer le fruit coloré de ces regards sur notre monde. Bravo.



Saint-Nicolas : 46 chalets et de la créativité à revendre



Des bonhommes de neige rondelets tricotés main ; des boules de Noël tissées de petites perles colorées ; des couronnes ornées de pommes de pin ; des cookies au chocolat relevés d'une touche d'agrumes... Les festivités sont propices à la créativité, comme l'ont démontré les exposants des 46 chalets du marché de Saint-Nicolas, organisé le week-end dernier par le Comité philanthropique du Mont des Bruyères. Les animations ont achevé de transformer ce rendez-vous en véritable fête.

Exposition

La déchirure du temps par Martin Loume

JUSQU'AU DIM. 22 DÉC.

► Visites libres et guidées les mer. et ven. de 14:00 à 17:00, les sam. et dim. de 14:00 à 18:00. Musée de la Tour abbatiale. Gratuit

À la rencontre de Martin Loume.

Échanges et dédicace de l'artiste

DIM. 15 DÉC.

► De 14:00 à 18:00 - Musée de la Tour abbatiale

Cin'Amand www.cinamand.fr

JUSQU'AU MAR. 10 DÉC.

Le Seigneur des anneaux : la guerre des Rohirrim - Wicked - Vaiana 2 - En farfare - Heretic - Les boules de Noël - Le panache - Gladiator II - La vallée des fous - The substance - Louise Violet - Venom : the last dance - Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau - Monsieur Aznavour - L'amour ouf - Un hérisson dans la neige - Le catch CIA.

Agenda

DU 5 AU 8 DÉC.

EXPOSITION

Wacq'artribu avec Mamu Jo (couture), Éliane Grammont (peinture) et Olivia (céramique)

► De 10:00 à 18:00 - Ateliers du Wacq, 4 rue du Wacq. Gratuit

VEN. 6 DÉC.

Soirées jeux

► De 18:30 à 21:30 - Médiathèque des Encres. Gratuit, réservation au 03 27 22 49 80

► De 19:00 à 21:00 - Ludothèque. Gratuit, réservation au 03 27 48 13 69

Concert par Amandichœurs et la chorale tchèque Jitro dans le cadre des 50 ans de l'association amandinoise

► 20:30 - église Sainte-Thérèse, 197 route de Lille. Participation libre

SAM. 7 DÉC.

Salon du livre jeunesse

par Paroles d'Hucbald. Rencontre avec les auteurs, lectures, ateliers...

► De 14:30 à 18:00 - Café aux sports, 27 rue d'Orchies

DIM. 8 DÉC.

Visite guidée de l'église

Saint-Martin par les Amis de l'église Saint-Martin

► 15:30 - Église Saint-Martin

DU 13 AU 15 DÉC.

Marché de Noël

► Lire p. 3

MER. 18 DÉC.

Marché de Noël par le club Amanda

► À partir de 11:30 - Espace Bédé, 101 rue du Faubourg-de-Tournai

Décoration et illumination

du sapin de Noël proposées par les Amis des moulins amandinois

► À partir de 17:30 - Moulin Blanc, route de Lille. Lire également p.8

Thermes

Une belle saison thermale s'achève

Les peignoirs sont rangés, les salles de soins et les bassins sont désormais vides. La saison thermale s'est achevée dimanche 1^{er} décembre.

Elle a permis d'accueillir 8 350 curistes. « C'est plus de 5% de plus que l'an passé, souligne la directrice des thermes, Isabelle Rodriguez. Nous sommes très satisfaits. » C'est une des plus belles progressions de la chaîne thermale du soleil.

75 à 80% des curistes sont de la région. Il y a eu environ 30% de primo-curistes mais aussi des fidèles qui ont salué la rénovation des vestiaires et de la partie esthétique réalisée l'hiver dernier.

Des nouveautés en perspective, dont un lieu de restauration

L'année prochaine, les soins débiteront à partir de 7:00 tout au long de la saison, et non plus seulement à partir du mois de juin. Ce changement permettra, par ailleurs, d'ouvrir les bassins à tous, actifs comme inactifs, curistes comme non-curistes, chaque fin d'après-midi entre 17:00 et 18:30. Ce ne seront pas là les seuls changements que les prochains curistes découvriront. Deux nouvelles salles d'activité sont en cours d'emménagement. Avec une capacité d'accueil de 20 personnes pour l'une, 70 pour l'autre, elles



recevront des activités, des conférences, des réunions. Un point de l'office de tourisme ouvre également sur le site. À la demande des curistes, des toilettes seront créées à l'entrée des soins.

Bientôt, un point petite restauration viendra compléter les thermes. Il sera réalisé au niveau de l'ancienne chapelle. « Le cadre sera magnifique. On garde la voûte. » Il sera accessible aux curistes comme aux non-curistes.

Marché et fêtes se poursuivent

D'autres choses ne changeront pas. Le marché alimentaire et artisanal sera à nouveau là chaque jour. Des animations seront proposées à

tous lors du marché médiéval, dont la 2^e édition se déroulera sur deux jours, lors de la fête de la musique, des journées du patrimoine, mais aussi pour collecter des dons à l'occasion d'Octobre rose (950€ ont été offerts cette année à la fondation ARC) et de la Journée mondiale de la fibromyalgie.



« Nous avons de plus en plus de demandes pour la cure fibromyalgie. » Quatre des cinq sessions sont déjà pleines. Les inscriptions sont lancées. La prochaine saison thermale s'étalera du 19 mars au 30 novembre.

▶ PERMANENCE EXPERT-COMPTABLE

Le Point d'accès au droit (PAD) tiendra sa prochaine permanence expert-comptable le mardi 17 décembre, de 8:45 à 12:00.

▶ Gratuit, sur inscription au PAD, soit au 42 rue d'Orchies soit au 03 27 32 80 10 ou pad@saint-amand-les-eaux.fr

▶ COLLECTE DE JOUETS

Les Amis des moulins amandinois souhaitent aider le père Noël à faire plaisir aux enfants. Ils lancent donc une collecte de jouets qu'ils remettront à l'antenne amandinoise

du Secours populaire. Ces jouets doivent, bien sûr, être en bon état et complets. Ils sont à amener lors de l'illumination du sapin de Noël du Moulin Blanc. Merci pour eux.

▶ À partir de 17:30 mer. 18 déc. - Moulin Blanc, route de Lille

▶ MESSE DE SAINTE CÉCILE

L'Union chorale participera à la messe en l'église Saint-Martin le dimanche 8 décembre à 11:00.

▶ REPAS DE NOËL

Le club Amanda organise son Repas de Noël au

Barry Club, le 19 décembre. Les extérieurs sont les bienvenus. Il y aura un dîner spectacle. Le prix comprend le repas, les boissons et le transport

▶ Renseignements au 06 03 68 76 62

▶ CONCOURS DE BELOTE

Le Pôle seniors en organise un le ven. 24 janv.

▶ Renseignements et inscriptions : 50 avenue du Clos ou 03 59 83 87 70

▶ TREMPLIN MUSICAL

L'association NJ ZIK organise un tremplin musical le 3 mai 2025 à

l'espace Jean-Ferrat. Avis aux groupes et aux artistes !

▶ Dossier de candidature à télécharger sur contactnjzik3.wixsite.com/nj-zik et à renvoyer avant le 31 janv. 2025

▶ DON DU SANG

Une collecte est organisée par l'établissement français du don du sang le 22 décembre devant l'espace Bédé

▶ Prise de rendez-vous possible sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>

▶ COLLECTE DÉCHETS

▶ MER. 11 DÉC. (déchets ménagers, recyclables et verre)
▶ MER. 18 DÉC. (déchets ménagers)

▶ DÉCHÈTERIE

Lun., mar. mer., ven, sam. de 9:00 à 12:15 et de 13:30 à 18:30. Dim. de 9:00 à 12:00. Rue du Champ des Oiseaux

▶ NUMÉROS UTILES

▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
▶ Smir 03 27 22 49 00
▶ Mairie 03 27 22 48 00
▶ CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissance 20 NOV. BELLIL Nabil

Décès DELRUE DAUCHY Marie (77 ans). DUVAL DEGALLEZ Ginette (87 ans). DENICOURT Monique (93 ans). VACCA DHOTE Marie-Claire (66 ans).

Menu LUN. 9. Potage aux poireaux, rôti de dinde aux champignons ou tarte au fromage, blé pilaf, petits pois au jus, velouté aux fruits, clémentine.

MAR. 10. Salade de mâche au maïs, nuggets de poisson sauce cocktail, pommes vapeur, épinards, cantal AOP, compote de pommes.

MER. 11. Friand au fromage, paupiette de veau sauce crème ou de poisson, haricots verts, pommes de terre sautées, Saint-Paulin, poire.

JEU. 12. Chou-fleur vinaigrette, chili con carne de bœuf ou filet de hoky, riz bio créole, fromage blanc à l'orange, biscuit sec.

VEN. 13. Salade flamande, omelette bio, coquillettes, carottes au thym, emmental râpé, éclair à la vanille.